

Caractérisation des parcours naturels dans deux zones de la région de Bizerte (Tunisie)

H. Hamdi^{1,2}, G. Tibaoui³, M. Guizani³, H. Ghribi³, Y. Samet⁴, A. Setti⁴, L. Slimani⁴, H. Khemiri⁵, M. Mansouri⁵, M. Ferjani⁵, Ch. Mejri⁵, M. Maalaoui⁵, A.E. Sahbi⁵

1 : Centre Régional des Recherches en Grandes Cultures (CRRGC) à Béja, Tunisie ; hania_hamdi@yahoo.fr

2 : Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem (LA18AGR01), Université de Sousse, Tunisie

3 : Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur, Tunisie

4 : Office de l'Elevage et des Pâturages, Tunisie

5 : Office de Développement Sylvo Pastoral du Nord Ouest, Tunisie

Introduction

En Tunisie, l'élevage des petits ruminants est basé essentiellement sur une exploitation continue des ressources pastorales avec une complémentation en concentré plus ou moins importante selon l'état des parcours (Ben Salem, 2011). Les parcours naturels couvrent une superficie d'environ 4,3 millions ha dont environ 87% sont localisés dans les régions semi-arides et arides (OEP, 2020). Ces dernières années, les systèmes d'élevages pastoraux font l'objet d'un regain de reconnaissance au regard de leur durabilité. Cependant, l'utilisation des ressources pastorales pose certaines réflexions sur leur composition et la valeur de la végétation des parcours pour une bonne gestion de ces ressources ainsi que la maîtrise de la conduite des animaux. Dans ce contexte, ce travail vise à déterminer les caractéristiques floristiques de certains parcours naturels dans la région de Bizerte.

1. Matériel et méthodes

L'étude porte sur deux zones (Joumine et Ghezala) qui occupent la première place au niveau de la région de Bizerte (Nord de la Tunisie, 37° 16' Nord, 9° 52' Est) sur le plan de la superficie des parcours naturels. Pour chaque zone, on a choisi deux sites afin de déterminer les principales caractéristiques de la végétation herbacée des parcours. On a utilisé la méthode du quadrat pour déterminer les caractéristiques de la végétation des parcours. Pour déterminer le rendement végétal global, un quadrat de 1 m² divisé en 25 petits quadrats de 400 cm² chacun est utilisé. Pour chaque petit quadrat, on a attribué une note à la superficie couverte par la végétation selon l'échelle donnée par Daget et al. (2010). L'échantillonnage a été fait au pic de la végétation (Fin Mars –Fin Mai) pendant 3 prélèvements effectués à raison de 12 quadrats/prélèvement. Aussi, la méthode du quadrat a été utilisée pour déterminer la richesse spécifique et la biomasse végétale du parcours. La surface à couper est choisie au hasard, on jette le quadrat, puis la biomasse est ramassée totalement et pesée à l'état frais et sec après séchage pendant 72 h à 55°C. La contribution pondérale (CP) de chaque espèce est définie comme étant le rapport entre le poids sec de l'espèce *i* et le poids sec total des espèces inventoriées. Le classement des espèces selon le CP a été déterminé selon la grille donnée par Daget et al. (2010).

2. Résultats et discussion

Les résultats obtenus montrent que le taux de recouvrement des parcours étudiés varie entre 53% et 60% pour les parcours d'Awled Ghanem (Joumine) et Awled el May (Ghezala), respectivement (Tableau 1). D'après le diagnostic pastoral réalisé, tous les parcours de la végétation herbacée sont classés comme des parcours semi-ouverts puisque le taux de recouvrement se situe entre 50 et 75% (Daget et al. (2010). Ceci s'est traduit par le fait que le couvert végétal des parcours étudiés est caractérisé par la dominance de quelques espèces, ce qui se traduit par une faible richesse spécifique (de 9 à 13 espèces/m²). La richesse spécifique de la strate herbacée du parcours de El Arab (Ghezala) était plus élevée (13 espèces/m²) que dans les autres parcours. Les parcours d'Awled Ghanem (Joumine) et d'Awled el May (Ghezala) présentent la même richesse spécifique (9 espèces/m²).

Quant à la production moyenne de biomasse herbacée, elle varie de 0,8 tonnes MS/ha à EL Arab (Ghezala) à 1,9 tonnes MS /ha au site de Twajniya. La majorité des espèces inventoriées sont considérées comme des espèces productrices et peu productrices (contribution pondérale inférieure à 5% ; Daget et al., 2010), à

l'exception des espèces déterminées au niveau du parcours de Twajnya, dont sept espèces ont été considérées comme étant des espèces très productrices (contribution pondérale supérieure à 5%).

La végétation des parcours étudiés est caractérisée par la dominance des espèces annuelles dont la part varie de 57 à 67%. Ceci indique que les espèces rencontrées sur le parcours sont caractérisées par un rythme saisonnier court. Ce résultat pourrait expliquer surtout la faible biomasse végétale déterminée au niveau de la zone de Ghazela. En effet, bien que les conditions climatiques soient favorables pour avoir une bonne biodiversité ainsi qu'une production de biomasse importante au niveau de ces deux zones d'étude. Ces résultats pourraient être liés au surpâturage qui a probablement provoqué une perturbation dans la composition floristique du parcours. En effet, Islam et *al.* (2018) affirment que l'action anthropique ainsi que les conditions climatiques limitent la repousse des espèces palatables et favorisent ainsi le développement des espèces moins comestibles pas les animaux.

La végétation des parcours étudiés est caractérisée par une part élevée des espèces de la famille des astéracées, à faible palatabilité pour les animaux au détriment d'autres espèces ayant une bonne valeur pastorale (familles des poacées et des fabacées). En effet, la famille des astéracées est la plus représentée dans les trois parcours d'Awled Ghanem (35%), Twajnya (27%) et El Arab (35%). Quant aux familles des fabacées et des poacées, leurs contributions sont relativement faibles. En effet, la part de la famille des poacées était plus élevée seulement au niveau du parcours de Awled El May (19%), alors que dans les autres parcours elle n'a pas dépassé 13%. Aussi, la part de la famille des fabacées n'a pas dépassé 13% dans tous les parcours étudiés.

TABLEAU I : **Caractéristiques floristiques de la végétation des parcours naturels dans les deux zones d'étude** (Joumine et Ghezla)

	Zone Joumine		Zone Ghazela	
	Awled Ghanem	Twajnya	El Arab	Awled El May
Taux de recouvrement (%)	53,57	57,13	50,56	60,33
Richesse spécifique (Espèces/m ²)	9	10	13	9
Pourcentages espèces annuelles (%)	53,7	56,3	57,1	66,6
Contribution des familles				
- Fabacées (%)	10	13,3	5,9	6,3
- Poacées (%)	10	13,3	11,7	18,7
- Astéracées (%)	35	26,7	35,3	18,7
- Autres familles (%)	45	46,7	47,1	56,3
Biomasse végétale (tonnes MS/ha)	1,862	1,904	0,791	1,126
Espèces très productrices (CP >5%)	3	7	1	2
Espèces productrices (1 <CP < 5%)	1	1	6	2
Espèces peu productrices (CP < 1%)	5	2	6	5

Conclusion

L'état actuel des parcours étudiés indique une mauvaise gestion de ces ressources naturelles à cause du surpâturage. Alors, il faut intervenir au moment opportun pour éviter leur dégradation à travers un contrôle plus strict de la charge animale et de la durée du pâturage.

Remerciements

La présente étude a été réalisée en collaboration avec l'ODESYANO Sejnane et l'OEP Mateur (Tunisie) dans le cadre du Projet RENOPAR. Cette étude a été soutenue financièrement par l'IRESA (Tunisie).

Références Bibliographiques

- BEN SALEM H. (2011). " Mutations des systèmes alimentaires des ovins en Tunisie et place des ressources alternatives", In : Khlij E. (ed.), Ben Hamouda M. (ed.), Gabiña D. (ed.). Mutations des systèmes d'élevage des ovins et perspectives de leur durabilité. Zaragoza : CIHEAM / IRESA / OEP, *Options Méditerranéennes. Série A*, n°97, 29-39.
- DAGET PH., POISSONET J., HUGUENIN J. (2010). "Prairies & Pâturages : Méthodes d'étude de terrain et interprétations", 955p. (https://umr-selmet.cirad.fr/FichiersComplementaires/Daget%20JP%20JH%20PRAIRIES-ET-PATURAGES%20-%20CIRAD-CNRS_compressed.pdf)
- OEP : OFFICE DE L'ELEVAGE ET DES PATURAGES, (2020). "Rapport Annuel 2019", 58 Pages.
- ISLAM M., RAZZAQ A., GUL S., AHMAD S., MUHAMMAD T., HASSAN S., RISCHKOWSKY B., IBRAHIM MNM., LOUHAICHI M. (2018). "Impact of grazing on soil, vegetation and ewe production performances in a semi-arid rangeland", *J. Mt. Sci.*, 15 (4), 685-694.